

# LE FRANC-PARLEUR

JOURNAL À TOUS, JOURNAL POUR TOUS

VOL. I, No 50.

MONTRÉAL, JEUDI, 27 JUILLET 1871.

{ ABONNEMENT, \$2.0  
{ PAR NUMERO, 5 CENTIM

## LE LABRADOR.

NOTES ET RÉCITS DE VOYAGE PAR L'ABBÉ

FERLAND.

(Suite)

La rivière Saint-Augustin tombe dans la baie du même nom ; à son embouchure, elle est partagée en plusieurs bras par des îles nombreuses, qui bordent la côte sur une longueur de sept ou huit lieues ; c'est dans une de ces îles qu'est le poste de Saint-Augustin, plus peuplé que la plupart des autres, puisqu'il renferme deux familles. La rivière sort de la hauteur des terres, où quelques-unes de ses sources se croisent avec celles de la rivière Kénamou, qui va tomber dans la baie des Esquimaux. Par cette voie l'on peut passer des bords du golfe de Saint-Laurent à la baie des Esquimaux, dans l'espace de sept jours. Le meilleur temps pour faire ce voyage est le mois d'octobre, parce qu'alors il n'y a plus de mouches ; au printemps et pendant l'été, elles sont un véritable fléau pour les voyageurs. Par ce chemin, un sauvage, nommé Poknakua, est venu de la baie des Esquimaux, pendant le cours de l'hiver dernier. Depuis longtemps, les Pères Oblats désirent aller porter les lumières de la foi aux Nascapis de la hauteur des terres et aux sauvages de la baie des Esquimaux. S'ils étaient chargés de cette mission, ils pourraient se rendre à la baie des Esquimaux, soit par la rivière Saint-Augustin, soit en faisant le tour du Labrador, sur la goëlette que la compagnie de la Baie d'Hudson envoie annuellement dans son poste. De là, il serait plus facile aux missionnaires de saisir une occasion favorable, pour remonter la grande rivière près de laquelle se tiennent les Nascapis.

Dans la saison du saumon, plusieurs familles viennent de la Tabatière et des postes plus éloignés pour faire la pêche dans la rivière de Saint-Augustin. Chacune d'elles a sa petite maison et sa station de pêche sur la rivière. Il se prend une grande quantité de saumon dans ce lieu, et, si la population du Labrador s'accroît, elle devra se porter sur les deux rivières de Saint-Augustin et de Saint-

Paul, où, avec la pêche et la chasse, l'on trouve des terres cultivables et un climat plus doux que celui des bords de la mer.

Monsieur Andrew Kennedy conserve un canot esquimaux, dont il se sert souvent quand il fait la chasse : la carcasse a été préparée par un esquimaux, et les peaux qui la recouvrent ont été posées et cousues par Madame Kennedy. Cette dame respectable, née et élevée au pays des Esquimaux, est une convertie fervente. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se sentait portée à descendre vers le midi pour s'instruire des vérités de la religion. Quand il lui fut possible, elle exécuta son projet avec une partie de ses parents ; elle désirait surtout être catholique, sans trop savoir ce qu'est le catholicisme. Mais elle voulait se sauver, et quelque chose lui disait qu'elle ne pouvait se sauver hors du catholicisme. Dieu la récompensa de sa fidélité à ses inspirations, car elle eut le bonheur d'être admise avec son mari dans le sein de l'Eglise, par le premier missionnaire qui visita le Labrador.

Plusieurs des planteurs vont chasser pendant l'hiver le long de la rivière de Saint-Augustin. Cette chasse d'hiver est très-profitable. Selon la remarque des vieux labradoriens, chaque quatrième année amène le gibier en abondance. L'avant-dernier hiver appartenait à une quatrième année ; aussi a-t-on vu descendre vers la mer un très-grand nombre d'animaux des bois. Le printemps suivant, un marchand acheta sur la côte pour vingt-huit mille piastres de pelleteries. Un seul planteur, aidé de deux ou trois jeunes enfants, prit des loutres, des martres et des renards pour plus de dix-huit cents piastres. Dans les années ordinaires, les chasseurs font beaucoup moins ; mais leur temps se trouve toujours bien payé.

Les fourrures du Labrador sont renommées pour leur beauté et leur valeur ; les peaux de martre, de loutre, de vison, de renard y sont incontestablement meilleures et plus belles que celles des pays méridionaux. Quelques-unes de ces pelleteries sont cotées à des prix fabuleux : ainsi la peau du renard argenté se vend au Labrador de quarante à cinquante piastres ; celle du renard noir, lorsqu'elle est sans défaut, vaut de quatre-vingt-dix à cent piastres. Encore dit-on que les

acheteurs font un profit immense sur leur marchandise, puisque la peau du renard noir est revendue en Russie au prix de trois cents piastres. Les labradoriens ne peuvent s'expliquer comment on peut payer si cher une peau qui, suivant eux, n'est pas meilleure que celle du renard rouge ; et cependant ils ne reçoivent que deux piastres pour la dernière, lorsqu'elle est fort belle.

Le renard blanc, qui est fort commun et dont la peau semble bonne, est absolument rejeté par les acheteurs. Il est digne de remarque que la queue du renard noir porte à son extrémité quelques poils blancs ; tandis que celle du renard blanc est terminée par des poils noirs. Deux ou trois renards noirs, pris dans le cours d'un hiver, forment une bonne aubaine pour le chasseur. Mais cette chance est rare ; on en prend peu, non pas qu'ils soient bien moins nombreux que les autres, mais à cause de leur extrême défiance.

L'ours blanc visitait autrefois la côte ; aujourd'hui il s'y montre très-rarement et paraît se retirer vers le nord à mesure que la population s'accroît. Les ours noirs sont encore nombreux : on leur fait la guerre non-seulement pour leur peau, mais encore pour la viande qui est succulente et d'aussi bon goût que le bœuf. Les chasseurs n'aiment cependant pas le voisinage de l'ours noir ; car il est égrillard et joue souvent des tours, se plaisant à voler ce qu'il trouve autour des habitations et à briser ce qu'il ne peut manger. Comme la grande chasse se fait à quinze et vingt lieues dans les terres, le chasseur doit se préparer un abri contre les neiges et le froid. Pour cela, il bâtit, avec des pièces de bois rond, une cabane, qui lui sert de retraite pendant le temps de l'expédition ; il faut y porter des provisions, un poêle et les ustensiles de cuisine les plus indispensables. C'est là que l'ours aime à alier faire des espiègeries.

Il y a quelques années, trois jeunes gens qui passaient l'hiver ensemble, avaient laissé la cabane pour visiter les pièges tendus dans la forêt. En rentrant au logis, ils furent étonnés de trouver la porte arrachée et jetée sur la neige. Ils crurent d'abord que quelque farceur de voisin était venu leur jouer un tour pendant leur absence. Dans la cabane tout avait été bouleversé : le poêle et le tuyau

étaient renversés ; l'armoire avait été vidée, et la provision de lard gaspillée ; le sac de farine n'y était plus et avec lui avaient disparu une tasse de fer-blanc, une paire de bottes et un paletot. Ce n'était plus un badinage ordinaire : il y avait vol avec circonstances aggravantes, car il ne restait plus de provisions ; il fallait découvrir le voleur. Tous trois se mettent en quête ; l'on cherche des pistes, on les trouve, et l'on reconnaît que deux ours de forte taille avaient causé tout le dégât. Les voleurs avaient décampé, et ne purent être rejoints ; mais ils avaient laissé des preuves du délit. A peu de distance était le sac vide et déchiré ; un peu plus loin gisait la tasse broyée et portant l'empreinte de longues et fortes dents. Quant au paletot et aux bottes, les gaillards probablement en voie de civilisation, avaient cru devoir les emporter, dans l'intérêt des mœurs.

L'ours est friand de poisson et cette faiblesse l'attire quelquefois près des maisons. Un pêcheur, Willy N..., avec sa femme et un petit enfant, habitait une cabane près de la mer. Sur le toit plat et peu élevé, séchait une provision de morue qu'il préparait soigneusement pour l'hiver. Par une nuit sombre, il reposait paisiblement, sans inquiétude au sujet des voleurs, lorsque le bruit d'un pas pesant sur la maison lui fit comprendre qu'on enlevait son poisson. Armé d'un fusil et suivi de sa femme, qui portait une chandelle allumée, il entr'ouvrit la porte pour reconnaître le voleur ; au même moment, effrayé par le bruit, un ours tombait du toit, et en culbutant effleurait l'épaule du chasseur. Willy tombe tout épouvanté dans la maison, en renversant sa femme et éteignant la lumière. Le mari et la femme hurlent de toutes leurs forces, et l'enfant joint ses cris aux leurs : chacun d'eux s'imagine que l'ours est enfermé dans l'appartement et croit déjà entendre broyer les os des autres. L'excès de la peur rétablit enfiu la paix : la chandelle est rallumée ; et Willy s'aperçoit qu'ils ont eu une terreur panique, tout aussi bien que le voleur qui s'est empressé de fuir.

Le dimanche, 15 août, je dis la messe dans la maison de M. Kennedy. Outre les personnes du lieu, quelques sauvages y assistaient. Sur une île voisine, sont une quinzaine de familles montagnaises, qui se préparent à remonter la rivière de Saint-Augustin. Plusieurs d'entre elles sont venues depuis peu seulement, de la baie des Esquimaux, autour de laquelle résident encore plusieurs familles de la même tribu.

Tout près de l'île de Saint-Augustin se trouvait un brick, qui prenait une partie de la cargaison du navire l'*Arabian*, jeté à la côte l'automne dernier. Le capitaine de l'*Arabian*, trompé par les courants, qui changent fréquemment, se croyait près de Terre-neuve, quand son vaisseau, au milieu d'une

brume épaisse, fut porté sur des récifs. Sept hommes de l'équipage ont passé l'hiver chez M. Kennedy, d'où ils ne sont repartis qu'au mois de juin. Pendant tout ce temps, il fallut les nourrir, car leurs provisions avaient été avariées dans le naufrage. Ce surcroît de bouches a causé de la gêne aux postes d'alentour, qui se trouvaient assez mal approvisionnés. L'automne dernier, plusieurs des goëlettes, qui ont coutume d'apporter sur la côte les provisions d'hiver, farines, lard, beurre, légumes, n'avaient pu faire leur dernier voyage d'automne, de sorte que les planteurs ne possédaient que l'absolu nécessaire. M. Kennedy dut partager avec les naufragés ce qu'il réservait pour sa famille, sans espoir d'obtenir des provisions des postes voisins. Heureusement on lui apprit qu'à Blanc-Sablon il y avait farine et lard en abondance ; mais il les fallait aller chercher à vingt lieues, et les transports occupèrent ses chiens pendant une partie de l'hiver.

Pour obvier aux inconvénients qui, dans des circonstances pareilles, pèsent lourdement et sur les planteurs et sur les naufragés, il serait à propos que le gouvernement plaçât un dépôt de provisions dans quelque lieu favorable. Il l'a fait déjà pour l'île d'Anticosti ; les mêmes raisons existent pour le Labrador. Depuis qu'on a commencé à encourager la navigation dans le détroit de Belle-Isle, beaucoup de navires suivent cette route. Mais, comme dans ces parages les brumes sont fréquentes et qu'on ne peut se rendre compte des courants, il arrive de nombreux naufrages. Il ne semble pas juste de charger les habitants de la côte de fournir aux besoins des naufragés, au risque de faire périr leurs propres familles par la famine ; ce devoir appartient au gouvernement canadien, qui possède les moyens d'y pourvoir. Blanc-Sablon, Forteau et la Tabatière pourraient être choisis comme lieux de refuge pour les naufragés, qui y trouveraient les moyens de subsister jusqu'au printemps suivant, si l'on y plaçait des provisions.

Mais la législature provinciale semble ignorer la valeur des deux cents lieues de côtes qui s'étendent depuis la Pointe-des-Monts jusqu'à Blanc-Sablon. Les eaux si riches du Labrador sont abandonnées aux étrangers, qui envoient chaque année quatre cents vaisseaux s'y charger des produits de la mer, des rivières et des forêts. Point de magistrat résidant, point d'organisation municipale ni scolaire, aucun règlement pour déterminer les limites des pêcheries : voilà où en étaient les choses dans le pays jusqu'à cette année. La goëlette du gouvernement, *La Canadienne*, ne peut suffire pour protéger toutes les côtes des îles de la Madeleine, du Labrador et du district de Gaspé ; et, malgré sa bonne volonté, le surintendant ne peut être partout.

A la suggestion du capitaine Fortin, quelques bons règlements viennent d'être établis

par la législature canadienne. Il faudrait maintenant les faire observer ; et pour cela un autre vaisseau devrait être mis en croisière sur le golfe de Saint-Laurent. Le service d'un bâtiment à vapeur serait plus effectif que celui d'un voilier, souvent arrêté par les calmes ou par les vents contraires.

## VI

Voyage à Blanc-Sablon—Les îles Herbées—Le port de Bonne Espérance—La baie de Blanc-Sablon—Retour—L'île aux Perroquets—La Baie de Brador—Les *Nascapis*—Chasse au homard—Baie de la Trinité—Rencontre d'un navire—Brumes et mouillage—Arrivée à la Rivière-du-Loup.

Comme on m'informait que le Père Coopman avait repris sa mission, il ne me restait plus qu'à gagner Blanc-Sablon, pour prendre passage à bord de la *Marie-Louise* ou de quelque autre bâtiment prêt à partir pour Québec ; je louai donc une berge pour m'y rendre. Pour une somme de six piastres, Thomas Lessard s'engagea à me conduire à Blanc-Sablon. Le 17, nous nous mettions en route, poussés par un vent favorable ; avec le patron, était un jeune Kennedy et un Esquimaux, qui a quelque droit de saluer les *Wabichtous* comme ses cousins. Notre navigation se fit au milieu des îles jusqu'à Chécatika, où était un ancien établissement de pêche, commencé vers le milieu du seizième siècle et peut-être auparavant. Jacques Cartier visita Chécatika à son premier voyage, et lui donna son nom. On y arrive par un canal de deux ou trois milles, si profond, que les plus gros vaisseaux y flotteraient à l'aise, et si étroit, que souvent il ne paraît pas avoir plus de cent pieds de largeur. On dirait une immense fissure produite dans le roc par quelque convulsion de la nature. Partout nous rencontrons des ports vastes et sûrs, dans lesquels sont abritées des goëlettes ; les matelots s'occupent à faire la pêche de la morue, du hareng et du maquereau ; sur un espace de quatre lieues au delà de Chécatika, la chaîne d'îles qui nous protégeait est interrompue, et nous sommes exposés à une forte houle qui vient du large.

La partie la plus mauvaise de la côte est à la baie des Rochers, où la mer est presque toujours grosse ; une berge ne peut sans danger entreprendre de la traverser lorsque le vent souffle vers la terre. Après avoir franchi ce passage, nous poursuivons notre course au milieu des îles Herbées, ainsi nommées parce qu'elles sont ceintes d'une lisière de prairies, dont la verdure contraste avec la couleur monotone des rochers. Une des passes les plus étroites est barrée par quatre seines, placées les unes près des autres et pleines de poisson. On nous apprit plus tard qu'elles renfermaient près de quatre mille barils de hareng. Cela suffisait pour charger plusieurs des vaisseaux mouillés auprès, dans le beau port de Bonne-Espérance.

(A continuer.)

### Le remplaceant de feu L'Hon. Duchesnay.

Une vacance vient de se faire parmi les membres du Sénat par la mort de L'Honorable Duchesnay, qui emporte dans la tombe des regrets bien fondés.

A peine est-il disparu, que déjà plusieurs concurrents briguent les faveurs gouvernementales à titre de remplaçants.

Parmi ceux qui seraient appelés à recueillir cette succession, L'Honorable McGreevey, beau-frère de *l'homme providentiel, aux vingt-cinq années d'expérience*, aurait toutes les chances de son côté.

On se demande tout naturellement pourquoi ce Monsieur occuperait-il le fauteuil du Sénateur défunt, et quels sont ses titres à remplir ce poste ?

M. McGreevey est déjà membre du Conseil Législatif à Québec, député à la Chambre des Communes à Ottawa, et cela ne suffirait pas à son ambition ! Il nous semble que pour le bruit qu'il fait dans ses positions respectives, ses vues ambitieuses devraient se bonner là et n'aller pas plus loin.

Nous admettons volontiers que ce Sénateur par anticipation, est un très brave homme, digne de nos respects et en outre possesseur d'une fortune colossale, faite il est vrai, un peu aux dépens de la Puissance ; mais à nos yeux toutes ces *brillantes qualités* ne sauraient justifier la cumulation d'autant de marques d'honneur et de confiance.

La division électorale que représentait feu L'Honorable Duchesnay est essentiellement canadienne française, et à ce titre, la position appartient de droit à l'un de nos compatriotes.

La nomination de M. McGreevey serait non-seulement une injustice, mais qui plus est une faute politique dont le Gouvernement ne doit pas se rendre coupable.

En effet, cette division doit être représentée au Sénat, par un membre de notre race et le ministère par pure *libéralité*, irait accorder la position à un homme d'une origine étrangère à la nôtre !

Assurément nous ne pourrions tolérer un pareil abus qui, foulerait aux pieds nos libertés constitutionnelles. Si nos Ministres Canadiens allaient entendre ainsi la pratique du patriotisme, il n'y aurait rien d'étonnant qu'un beau matin l'on apprendrait qu'ils sont allés terminer leurs jours sur les bords brumeux de la Tamise. Quand le Sénat a été constitué, l'une des grandes préoccupations politiques de ses fondateurs, fut celle de répartir la représentation nationale, de manière à satisfaire toutes les exigences d'origine et de croyance religieuse.

Aujourd'hui commencerait-on par amoindrir notre part, que demain on la diminuerait encore, et bientôt nous n'aurions plus en partage que des places de messagers, trop heureux si dans ce dernier emploi, nous pouvions attraper la proportion à laquelle nous avons droit.

### L'abolition de l'achat des grades en Angleterre.

Le ministère Gladstone, qui a en main actuellement les destinées de l'Angleterre, vient de faire passer une mesure qui a eu un retentissement considérable.

C'est un coup hardi et plein d'audace ; que celui qui détruit ainsi les prérogatives séculaires de la vieille noblesse anglaise.

Il faut que le courant des idées soient bien changé là-bas, pour que dans la chambre des Communes et dans celle des Lords, des voix autorisées se soient fait entendre annonçant la chute d'un privilège aristocratique, aussi enraciné.

Quoiqu'il en soit, malgré les récriminations du vieux parti tory la mesure est passée, et le ministère n'en garde pas moins la confiance du public.

De fait, la presse anglaise quoique partagée sur la question, ne peut faire autrement que d'en reconnaître les dispositions sages et rationnelles. Le parti radical pourra se vanter d'avoir contribué à faire disparaître une injustice criante, que l'expression populaire avait signalée et condamnée depuis longtemps.

L'abolition de l'achat des grades dans l'armée, privera à coup sûr les cadets des familles nobles anglaises du plaisir de jouer à l'officier, et de faire résonner sur les pavés de nos rues, un sabre le plus souvent immaculé et sans tâche.

En revanche, la composition de l'armée anglaise y gagnera énormément.

Le mérite le plus réel restait toujours dans l'obscurité sans qu'il fut possible de l'en faire sortir, tandis que l'ignorance la plus crasse, aidée d'une bourse bien garnie s'accapare des honneurs cotés sur les marchés anglais au prix de l'or.

L'esprit de commerce était tellement répandu dans la Grande-Bretagne, que ce qui devait être une récompense devenait une marchandise.

Or, comme l'aristocratie avec ses moyens de fortune disposait de ressources pécuniaires plus étendues que la classe pauvre, il arrivait que l'armée anglaise n'avait à sa tête, peu d'exceptions près, que des hommes complètement ignorants des premiers rudiments de la science militaire.

La morgue et l'insolence de certains officiers vis-à-vis de leurs soldats, a souvent été la cause de malheureuses représailles de la part de ces derniers.

A la vérité il doit exister entre le supérieur et son subalterne, un lien sinon fondé sur l'amitié, du moins sur l'estime attachée aux talents et aux connaissances de son état.

La guerre de Crimée avait pourtant donné une rude leçon aux Anglais.

Le contact de l'armée française leur avait dissillé les yeux, mettant à découvert les vices de leur organisation militaire.

Les officiers malgré leur amour-propre avaient compris que dans les champs de l'Alma et de Balaklava, ce n'était pas tout de mourir héroïquement, mais qu'il fallait communiquer à ses subordonnés, cet élan, ce courage enthousiasme qui font les héros et gagnent les batailles.

Comment accomplir ces merveilles si le soldat à la droite n'a pas confiance dans son Capitaine, et si celui de la gauche en sait plus long que son commandant.

Déjà dans le temps, il avait été question de réformer le système militaire en commençant d'abord par l'abolition de l'achat des grades dans l'armée.

Ces paroles hardies furent immédiatement étouffées par les clameurs intéressées du parti Tory, qui craignait de perdre sa prépondérance dans le militaire, et bientôt on n'en entendit plus parler.

Les exigences politiques de notre époque, ont eu cependant raison de cette routine encroutée du vieux système.

Les chefs de l'Etat ont compris par l'expérience de la dernière guerre franco-prussienne, qu'une puissance ne pouvait se faire respecter et garder son rang, qu'en autant que

son organisation du Bureau de la guerre était complète et parfaite.

L'armée anglaise a déjà fait ses preuves sur les champs de bataille, elle ne peut rougir de son passé qui ne manque pas de gloire.

Avec les éléments qui la composent et surtout aidée de cette nouvelle mesure, nul doute qu'elle ne fasse plus que jamais honneur à sa position et sa réputation.

Le règne du soldat mercenaire est aujourd'hui fini, et le fantassin anglais peut devenir par son propre mérite, général en chef, tout comme les conscrits de Napoléon 1<sup>er</sup>., ramassaient le bâton de maréchal, dans les plaines ensanglantées de l'Europe. Plus de ces obstacles insurmontables qui barraient la route dans la carrière des armes, reléguant l'intelligence, les qualités, l'éducation qui sait peut-être même le génie, derrière les galons du caporal, ou les chevrons du sergent.

La voie est maintenant libre, et bientôt nous verrons une jeunesse avide et ambitieuse se disputer la palme du mérite. Le gouvernement perdra il est vrai quelques revenus par l'abolition de l'achat des commissions, mais l'immense majorité du peuple anglais, ne lui reprochera pas ce *gaspillage* si bien entendu pour les intérêts de la nation.

Les nobles pairs d'Albion se consoleront difficilement de ce contretemps qui blesse si profondément leurs mœurs et leurs coutumes. Les cadets des familles aristocratiques, ayant autrefois l'alternative du choix entre la chaire et l'épée, ne pouvant plus acheter cette dernière, se rebattront sur l'état ecclésiastique.

En définitive le mal ne sera pas si grand qu'on le croit, car par ce moyen nous réussirons à avoir de bons ministres anglicains, et d'excellents militaires.

L'Eglise et l'Etat réclament impérieusement ces deux nécessités en Angleterre.

### OBSERVATIONS SALUBRES.

Nous sommes avocats, il ne faut pas oublier ça, et la preuve, c'est que notre annonce existe depuis une année sur la dernière page de notre journal.

Qui vous dirait que la position de journaliste est quelquefois incompatible avec celle d'avocat, vous ne le croiriez point. Et bien nous vous le prouvons de suite, et ne bougez plus.

1<sup>o</sup> vérité. L'avocat vit (comme tous gens de profession d'ailleurs) des désordres de la société.

2<sup>o</sup> vérité. Le journaliste (de la qualité des Rédacteurs du *Franc-Parleur*, cela s'entend) consacre son temps à faire disparaître ces mêmes désordres et à travailler au progrès moral et matériel de la société.

En travaillant donc à un journal nous avons souvent indirectement travaillé contre notre profession.

Aujourd'hui nous nous trouvons encore en face de ce sacrifice, par une petite dissertation que nous allons faire et due à ce que nous avons observé dans les affaires.

Commençons d'abord par un léger incident :

Un jour, un Défendeur que nous avons poursuivi pour un de nos clients, venait nous payer un montant assez considérable en frais. Vous nous croirez si vous voulez, lecteurs, mais il nous faisait peine d'avoir fait tant de mal à un homme qui nous paraissait honnête et qui en était là pour s'être mal entendu avec son adversaire.

Nous nous sommes permis de lui dire que nous étions<sup>s</sup> fréquemment témoins de procès mus entr'honnêtes gens, faute d'avoir pris assez de précautions, et que souvent les malentendus en étaient cause.

— « J'm'en vas vous dire, riposta-t-il, pourquoi il y a si souvent des procès entr'honnêtes gens, c'est que c'est avec des honnêtes gens qu'on fait des canailles. »

Qu'en dites-vous de cette réflexion ?

Qu'importe, que ce soit pour une cause ou pour une autre, nous constatons tous les jours que des procès, des chicanes et des difficultés surgissent parce que les hommes qui font des affaires les font avec trop de confiance et sans prendre les précautions nécessaires.

Qu'on ait confiance en ceux avec qui l'on transige très bien ; mais qu'on agisse toujours avec eux comme si l'on avait affaire à de la canaille, encore mieux.

Et en effet, toujours quand les choses ont été mal faites on s'en répand. Soit que les contractants soient honnêtes et restent honnêtes ; soit qu'ils soient honnêtes et que, profitant des issues que leur laisse un contrat ils deviennent malhonnêtes, soit enfin qu'étant malhonnêtes ils y restent.

Comment pouvez-vous rêver un procès dans le premier cas ? La mémoire s'envole ou l'une des parties décède et alors on doit se guider sur ce qui est écrit et sur ce que les ayant cause trouve dans la succession. C'est ainsi qu'on voit à tout moment des personnes ne pas exiger de reçus des gens à qu'ils paient ou ne pas retirer un billet qu'ils ont éteint.

C'est une imprudence impardonnable, car que ce billet tombe entre les mains d'une tierce personne elle s'en prévaut, même avec la meilleure foi du monde.

Nous avons remarqué que plusieurs braves gens craignent, quand il font affaire avec quelqu'un, d'exiger leurs sûretés. C'est une faute, et les motifs sont trop puissants pour que les hommes d'affaire ne les comprennent pas. D'ailleurs ceux qui s'en formalisent ou sont de fins matois ou se rendront à l'évidence si vous leur expliquez les différentes circonstances où l'un et l'autre peuvent se trouver.

Et puis que croyez-vous que l'homme d'affaire pense de celui qui, avec naïveté, paie un billet sans le retirer, qui éteint une dette sans en retirer de reçu, ou qui arrête des conditions qu'il ne fait pas entrer dans l'acte que le Notaire prépare ? Il dit tout simplement, c'est un honnête homme, mais c'est un imbécile.

Il y a un proverbe qui dit : « Les bons comptes font les bons amis, » et il est vrai à la lettre ; rien ne fait les procès comme la mollesse et la confiance dans les affaires.

Comme avocat, ça nous va, mais comme journaliste nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de prêter la plus stricte attention à cette observation que nous resumons en leur disant : « Les procès surgissent presque tous du trop de confiance dans les affaires. »

Lundi, le 17 Juillet courant, les Messieurs McDougall, propriétaires des Forges l'Islet, dans la Paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, ont donné à ce dernier endroit un diner public pour inaugurer l'ouverture d'un chemin à lisses de bois, construit par eux pour l'exploitation de leur établissement. On nous assure qu'à ce diner, auquel assistait un grand nombre de personnes de toutes croyances, M. Lucien Turcotte, Professeur de droit à L'Université Laval de Québec, dans un discours qu'il commit à cette occasion, fit l'assertion « qu'il était indéniable que le christianisme avait

« fait beaucoup pour la civilisation du monde ; mais qu'il fallait avouer que le commerce et l'industrie avaient fait beaucoup plus dans cette direction. » Il ajouta qu'il était désirable de faire disparaître ces barrières qui séparaient les nations, et de travailler à les unir dans une fraternité générale.

Comme chrétien nous ne saurions trop réprouver cette doctrine qui tend à adorer la matière avant d'adorer Dieu. Si Notre Seigneur Jésus-Christ, qui venait apporter la vraie civilisation au monde, eût partagé l'opinion du trop érudit professeur, il n'eût pas pris le fouet pour chasser les commerçants du temple ; mais, bien au contraire, il les eût encouragés à y augmenter leurs opérations commerciales et industrielles, puisque d'après le savant professeur, ces messieurs du commerce devaient être reconnus comme supérieurs à lui, comme prorogateurs de la vraie civilisation.

Il suffit de remonter à l'antiquité pour voir combien condamnable est cette doctrine du très jeune professeur.

Avant la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Égypte la Grèce et l'empire romain avaient poussé le commerce, les arts et l'industrie au plus haut degré de perfection, où un peuple païen peut parvenir. Il serait trop long d'entrer ici dans les détails de l'histoire dont le jeune professeur doit avoir quelques notions. Cependant quelle était la civilisation de ces peuples ? Quelle était par exemple la condition de la femme romaine d'après la loi du mariage de ce peuple ; quelle était aussi la condition du fils de famille et du serviteur sur lesquels le père avait droit de vie et de mort ? Est-ce que les enseignements du jeune orateur sous ce rapport ne contiendraient rien de mieux que ceux des opulents épicuriens et matérialistes romains ?

Au point de vue de la vraie civilisation que faisaient encore les romains ?

Un homme chérissait-il un vice, que de suite il avait son Dieu favorable à ce penchant, pour l'adorer, et c'est ainsi que Jupiter, adultère, Mescure, voleur, Venus, impudique, Junon, jalouse, Mars, sanguinaire, Saturne, révolutionnaire et communiste avaient chacun leur temple au milieu de cette civilisation qui nous a laissé même les discours de Cicéron pour l'édification du savant professeur.

C'est encore ainsi que chez les romains un habile statuaire après avoir extrait d'une carrière, un bloc de marbre brut, en fabriquait de ses mains une Venus d'après ses idées et ensuite se prosternait devant elle et lui rendait ses adorations.

Mais est-il possible que d'après le savant discoureur toute la vraie civilisation se trouvait renfermée dans ce texte du Roi David, *Simulacra gentium argentum et aurum*. Si tel est le cas, nous ne pouvons que lui répondre dans le langage du même psalmiste, *Similes illis fiant qui faciant ea et omnes qui CONFIDUNT IN EIS*.

Maintenant que faisaient l'Égypte et la Grèce avec tout leur commerce et toute leur industrie ? Là, chez ces peuples qui connaissaient très-bien l'astronomie, les sciences et les arts, même la chimie, puisqu'on possédait à un si haut degré l'art d'embaumer les corps, on se donnait beaucoup moins de trouble que chez les romains. On choisissait un taureau blanc ou un oignon et on se prosternait devant eux en adoration, comme étant l'expression de la plus haute civilisation. Ici pour notre part ce bœuf et cet oignon nous rappellent avec force tout ce qu'il y a d'humiliant dans cette doctrine du savant professeur, qui devant un plat de *roast beef*, faisait passer le commerce et l'industrie devant le christianisme, comme promoteurs de la vraie civilisation.

Maintenant que le savant professeur fasse donc une courte revue sur l'état actuelle du monde régi par le christianisme ; qu'il compare la Chine par exemple avec les autres contrées chrétiennes.

Pourtant la Chine de tout temps a été hautement favorisée par le commerce et l'industrie.

En effet, n'est-ce pas de la Chine, que l'Angleterre tire aujourd'hui l'une des plus grandes sources de ses richesses, y compris toutes les brillantes robes de soie que le savant célibataire a sans doute admirées sur une multitude de statues vivantes et qui sont sans doute pour lui le *nec plus ultra* de la civilisation et de l'industrie. Malgré tout ce commerce et cette industrie de la Chine où en est cependant réduite sa civilisation par rapport à la femme et au fils de famille ? L'enfant surtout, comment est-il traité ? On sait que très souvent il devient la pâture des chiens et des pourceaux.

S'il s'est opéré quelques changements sous ce rapport, c'est le christianisme qui les a opérés ? nullement le commerce et l'industrie.

Comme de raison nous ne pouvons faire ici en quelques lignes tout un traité, quoique pourtant ce travail ne serait peut-être pas sans utilité pour l'admirable jouteur.

Nous nous bornerons donc à passer rapidement par la ville de Paris pour mettre sous les yeux du polémiste l'histoire de la dernière révolution, qui, à elle seule, est tout un traité sur ces matières. Depuis longtemps la ville de Paris ne s'occupait que de commerce et d'industrie. Elle se croyait au plus haut de la civilisation. Ses grands hommes, dont le plus illustre avait écrit la vie de César, n'étaient pas plus sages que les antiques Romains, Grecs et Égyptiens. Là aussi, comme à Rome, on se livrait au culte des statues (témoin les célèbres statues envoyées à notre institut canadien). On n'y reconnaissait plus Dieu et on traitait Jésus-Christ même d'individu, on faisait du commerce et de l'industrie le dimanche, on érigeait un piédestal à Voltaire et les ouvriers, sous cet enseignement, buvaient dans des gobelets républicains et criaient à bas la religion.

En effet, que signifiait cette statue érigée à Voltaire au milieu de Paris ? Elle y signifiait exactement ce que signifiait les statues de Jupiter, de Mars, de Venus, de Mercure et de Saturne érigées au milieu de Rome. C'est-à-dire elles signifiaient le règne et le culte de tous les vices préconisés par Voltaire, la négation du christianisme, l'athéisme pour toute règle de conduite, et comme résultat l'immoralité et les désordres de toute sortes. On se souvient en effet que le Vendredi Saint de l'an dernier une troupe de libres-penseurs uniquement en mépris du Christianisme, se sont donnés un dîner au *roast beef*. C'était tout justement l'adoration du taureau et de l'oignon des Égyptiens. On se souvient encore que vers le même temps de ce fameux dîner, une troupe de libres penseurs et d'étudiants se sont assemblés, d'abord à Paris, ensuite à Genève et là ont proclamé qu'il fallait abattre le christianisme et lui substituer la confraternité de tous les citoyens du monde ; que dans cette guerre il fallait associer même la femme et que cette guerre ne devait pas cesser avant que l'on eût percé la calotte du ciel. Avec cette doctrine la France déclara la guerre à la Prusse et on alla à la guerre non pas en invoquant le Dieu des armées mais avec les principes de 89, et la Marseillaise pour tout article de foi.

Le Roi de Prusse, fléau envoyé de Dieu pour châtier la France athée, la France immorale et païenne livrée au culte des statues et des *roast beef*, alla la rencontrer sur les champs de bataille et les armées de la France impie dispa-

rurent devant les siennes comme la poussière devant le vent. Napoléon invoquait la Marseillaise.

La mission du Roi de Prusse n'était pas de détruire la France mais de la châtier, c'est ce qu'il fit. Cependant Paris était plus coupable que la France. Tous ceux qui ont vu Paris avant sa destruction disent qu'elle était la ville modèle du monde et que le commerce et l'industrie l'avaient faite telle. Non, ici nous nous trompons, c'est M. L. Turcotte, savant professeur de l'Université Laval, qui nous dit que le commerce et l'industrie auraient dû faire plus pour sauver Paris que le christianisme. Voyons ce qui en a été. Les canons du Roi de Prusse respectèrent le commerce et l'industrie de Paris; ils ne voulurent prendre cette ville superbe que par la famine. Le Roi de Prusse croyait que quand cette populace, qui avait substitué le *roast beef* au christianisme, n'aurait plus de *roast beef* à manger, après avoir dévoré jusqu'au dernier rat de ses égouts, entendrait raison: pas du tout. On avait dit dans le fameux dîner au *roast beef* qu'il fallait abattre le christianisme et le remplacer par la confraternité de tous les citoyens du monde, (en un mot l'association internationale) et que la guerre ne devait cesser que quand on aurait percé la calotte du ciel, guerre dans laquelle devait s'associer la femme. La guerre de la Prusse contre la France étant finie, on commença donc dans Paris cette guerre contre le christianisme où il s'agissait de percer la calotte du ciel, on émana des mandats contre les Evêques et les Prêtres dans lesquels on les intitulait d'hommes qui se disent serviteurs d'un individu qu'on appelait Dieu, puis ensuite on les assassinait. En un mot, toute cette populace d'athées sortit des repaires de Paris, puis commença son œuvre en grand. Les églises représentaient le christianisme, on les détruisit. La colonne Vendôme de beaucoup trop haute pour cette populace de souterrains, représentait la gloire nationale, on l'abattit. Les Palais royaux et les édifices publics représentaient l'ordre et la sécurité établie par le christianisme, on les détruisit; ainsi plus de religion, plus de gloire, plus d'ordre dans Paris, mais le cahos et la confusion.

Pourtant il restait encore la propriété, dernier vestige d'une société civilisée, on la détruisit. Et comme on avait dit que cette guerre devait se poursuivre jusqu'à ce qu'on eût percé la calotte du ciel et que la femme devait y prendre part, Dieu voulut ici montrer le suprême ridicule de cette entreprise. Les femmes ne percèrent pas la calotte du ciel: mais elles prirent l'huile de pétrole, fruit du commerce et de l'industrie et la repandirent dans les caves pour faire brûler Paris.

Voilà comment le commerce et l'industrie, dégagés du christianisme, ont opéré pour la civilisation et c'est pourquoi nous avons pris la peine de rappeler ces faits au savant professeur de l'Université Laval.

En terminant, notons bien que nous voulons, pour le moment, dégager l'Université Laval de toute responsabilité des idées émises par son jeune professeur. Bien plus, espérons que si ce jeune exalté veut continuer ainsi à dire que le commerce et l'industrie, plus que le christianisme ont favorisé la civilisation, elle lui rappellera d'une manière énergique, qu'à un certain jour donné et dans une certaine circonstance le Sauveur du genre humain, dont le monde a plus besoin que jamais des salutaires enseignements, a fait usage d'un fouet.

Cadédis, je devrais être dans l'opulence,  
Et, comme vous voyez, jé né possède rien,  
La raisonn, la voici: Quand Dieu par sa puissance  
L'ira tout du néant, il y laissa mon bien.

### Un système militaire sur lequel nous permettons de broder.

Nous avons dit, dans un précédent article que nous croyions possible la formation d'une milice qui, tout en offrant les garanties d'une armée régulière, coûterait encore moins à l'Etat qu'une milice volontaire ordinaire et offrirait de précieux avantages sous tous les rapports, et nous nous expliquons.

Admettons d'abord comme données certaines que nous avons une étendue considérable de terrains qui ne rapportent rien au gouvernement; que nos compatriotes émigrent d'une manière désolante aux Etats-Unis; que nous faisons des sacrifices énormes pour les retenir; que nous en faisons de plus grands encore pour attirer les étrangers sur notre sol; qu'un système d'armée régulière coûterait énormément; qu'un système de milice volontaire ordinaire ne coûte pas peu; qu'il est presque inefficace au moment du danger; que la cause de la colonisation est la plus vitale, non-seulement sous le rapport matériel, mais encore au point de vue national, puisque, en favorisant cette œuvre nous empêchons les enfants du pays d'émigrer et que nous implantons dans notre sol les racines profondes de notre nation qui, une fois maîtresse du sol sera maîtresse de sa destinée.

Ceci posé, nous sommes d'avis qu'il n'y aurait pas un moyen plus propre à activer la colonisation et l'art militaire que de former des colonies de militaires qui, une fois engagés sous les drapeaux pour le nombre d'années qu'ils le désireraient, seraient soumis au régime régulier.

Voici comment on procéderait:

Le gouvernement de la Puissance se ferait accorder du gouvernement local un octroi de terres dans les différents cantons non encore concédés et y établirait des colonies à la tête desquelles seraient mis des agriculteurs, des gens de métiers expérimentés et des chefs militaires de mérite.

Des bureaux d'enrôlement seraient ouverts dans les différentes paroisses du pays où les conditions d'engagement publiées partout et qui y seraient expliquées seraient les suivantes:

On engagerait tout homme non marié en état de porter les armes pour un an ou plus.

La recrue ainsi engagée serait entretenue et aurait..... centins par jour quant à son service militaire qui occuperait.....heures par jour.

Il y aurait de l'ouvrage pour tous soldats qui seraient employés pendant les autres heures de la journée pour lesquelles ils seraient renumérés comme suit:

	\$	Centins
Au défricheur, par jour .....	"	"
" Menuisier " " .....	"	"
" Forgeron " " .....	"	"
" Cordonnier par jour .....	"	"
Ect, etc., etc.		

Un quart de ce salaire et de cette solde, portant intérêt, serait retenu sur la masse de tout colon pour lui être remis après le temps de son engagement, lorsqu'il l'exigerait.

En outre, chaque colon à la fin de son engagement ou dans les.....ans qui suivront, aura droit aux octrois suivants, ayant choix sur les terrains consacrés à cette fin:

Pour une année de service militaire.....	acres
Pour deux années.....	"
Pour trois années.....	"
Etc, etc., etc.	

Comme on le voit, on engagerait ainsi une foule de jeunes gens de la plus belle nature qui s'expatrient faute d'encouragement pour aller offrir à l'étranger le fruit d'un courage indéniable ; on leur apprendrait l'agriculture ou des métiers ; on les forcerait à faire des épargnes qui leur permettraient ensuite de faire de bons établissements sur des terrains octroyés par le gouvernement.

Remarquons que la discipline à laquelle ils seront soumis les initiera puissamment à la vie de colon.

Il s'établirait ainsi une rotation qui sèmerait dans peu d'années sur notre sol une population saine, travaillante et disciplinée laquelle unie à celle encore sous les drapeaux au temps d'alarme, pourrait former une des meilleures armées du monde, en ce qu'elle aurait, avec la discipline militaire, l'intérêt de la conservation de son sol et la moralité qui se perd trop souvent dans les garnisons.

Les fruits que produiraient ces fermes et les travaux que feraient ces jeunes gens bien dirigés, suffiraient pour payer une grande partie de cette organisation.

Quelqu'un dira que ce sont des utopies. Qu'on calcule les sommes énormes que l'on dépense pour la colonisation, pour l'immigration, pour la milice etc, etc, les revenus que procurerait à l'Etat le défrichement de nos terres et on nous en dira des nouvelles.

Ce plan, qui nous paraît rationnel et réalisable, aurait besoin d'un développement que nous laissons à des hommes d'état ; mais nous pensons que celui qui le mettrait à exécution rendrait au pays un service signalé qui suffirait à lui seul pour illustrer son auteur.

## ANNUAIRE DE VILLE-MARIE.

Suivie de recherches archeologiques et statistiques sur les Institutions Catholiques du Diocèse de Montreal.

Nous avons, depuis plusieurs semaines, de cette œuvre nationale reçu la seconde livraison qui commence l'histoire de nos paroisses du Canada. Cette livraison contient l'histoire de la paroisse de St. Eustache et de la Pointe-aux-Trembles.

L'auteur nous pardonnera de n'avoir pas encore fait apprécier une œuvre où tous les souvenirs intimes de nos villages sont évoqués et où le cœur comme l'esprit trouve ces tendres émotions que ressentent des âmes bien nées, en assistant aux premiers instants de nos fondations. En effet, ce livre renferme l'histoire, mais l'histoire intime, de nos établissements. L'auteur les prend à leur formation et, décrivant le lit de leur naissance, il en suit les développements, nous les montre en leurs jours de deuil et de gaité. C'est l'histoire du Canada, dans ses détails les plus circonstanciés, qui fait ressortir sous un jour vrai, l'œuvre grande, patriotique et religieuse de nos courageux pionniers. On voit dans les pages de ce livre d'un compatriote, que l'amour de son pays a pu seul inspirer, que c'est à l'ombre de la croix qu'a surgi cette nationalité canadienne que la religion a eu le soin d'attacher au sol par des institutions profondément assises.

C'est l'histoire de nos berceaux, du théâtre de nos labeurs, et du lieu béni où reposent des cendres chères à nos souvenirs. Les petits enfants, en feuilletant ces pages indiqueront de leurs petits doigts les jours gais de leur enfance ; l'âge mur y distinguera le jour pieux de sa première com-

munion, et le curé qui a noué à sa destinée le bonheur de son existence ; le vieillard y rajeunira sa vieillesse en retraçant les étapes de sa carrière, et le cœur de la femme tendre et pieuse palpitera aux naïfs vagissements de nos villages.

C'est donc un livre qu'on lira le soir au coin du foyer quand l'Angelus y réunira la famille. C'est un livre que se procureront les papas qui tiennent à transmettre à leurs enfants les bonnes traditions et l'amour de la patrie.

L'auteur, M. Huget Latour, a mérité de ses compatriotes en faisant surgir des obscures documents enfouis depuis longtemps, les éblouissantes pages de son pays qui est le nôtre. Et pour notre part nous le remercions bien cordialement.

## Petite Revue du Sport.

Les élections pour la Législature locale nous ont empêché de donner depuis quelques mois notre revue accoutumée du Sport.

Aujourd'hui qu'il nous est laissé plus de loisir, nous allons reprendre notre ancienne tâche.

L'événement le plus important pour les amateurs du Sport a été sans contredit l'ouverture, ces jours derniers, du parc Decker.

L'inauguration de cette course a été un véritable succès. Pendant quatre jours une foule nombreuse s'est portée en cet endroit.

Il est vrai de dire que les choses ont été faites loyalement. Près de \$5,000 ont été distribuées en prix aux chevaux vainqueurs.

Depuis près de vingt ans, Montréal n'avait jamais eu un aussi beau spectacle de ce genre.

Les chevaux étaient en grand nombre et surtout excellents.

Aussi les paris n'ont pas manqué et des sommes fabuleuses ont échangé de main durant ces journées d'excitation.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant tout le cours de ces transactions monétaires.

Par une sage prévoyance, il n'y avait aucune boisson forte en vente sur le terrain des courses, en sorte que les coups de soleil ont été moins nombreux que d'habitude.

Nos voisins, les américains, ne dédaignent, pas paraît-il, la couleur de notre argent.

Aussi leurs chevaux ont-ils remporté tous les prix dans les courses au trot.

Tom Moore, George Grey, Ben et Pilot Temple, ont laissé à Montréal une réputation bien méritée.

Pilot Temple est le plus fort de ces chevaux. Il a fait son mille en 2. 29, et l'on prétend qu'il pourrait le parcourir en beaucoup moins de temps.

Des amateurs ont exprimé le regret que *Safe*, notre cheval Canadien appartenant à M. Maynard de St. Hyacinthe, ait pris la route des Etats-Unis, moyennant \$6,000.

La lutte aurait été sans doute intéressante entre ces deux chevaux, *Safe* ayant trotté le mille de St. Hyacinthe qui a 69 pas en longueur de plus que la mesure voulue en 2 m. 27 s.

Dans les courses des Coureurs la palme est restée aux chevaux du pays ; *Veley* dans les courses aux barrières a cueilli des lauriers bien contestés par son ancien rival « Jack on the Green » le Knight of St. Patrick a relevé

l'honneur de « Fenian » battu. « Fanchon » n'a pas déshonoré son nom Canadien malgré son séjour aux États-Unis et *Boaster* s'est, le dernier jour, vengé de sa défaite de la veille.

En somme malgré le haut prix d'entrée personne n'a regretté son argent, excepté les parieurs malheureux qui vouent aux divinités infernales leurs chevaux favoris, cause de leur perte.

À propos de ces courses, il nous vient une réflexion.

Parmi les juges nous avons remarqué que l'un d'eux paraissait très-fort en faveur d'un coursier.

Cette manière d'agir nous paraît contraire aux lois de l'équité, car un juge intéressé fera difficilement, en cas de contestation, pencher la balance du côté de son adversaire.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main aux frères Dion, qui sont arrivés sans que personne s'y attendit.

Leur santé paraît excellente, et leur voyage a été excellent sous tous rapports.

Cyrille nous est revenu avec la Queue constellé de diamants et le titre de Champion de l'Amérique.

Nous avons autrefois prédit son succès et la fortune ne nous a pas fait mentir. Nous croyons qu'il gardera ce titre pendant longtemps, car il n'y aurait que *Jæ* son frère, qui put le lui enlever, et comme la marque honorifique reste dans la famille, il court toutes les chances de ne pas avoir d'opposition de ce côté là. Joseph part bientôt pour l'Europe.

Nous entendrons sous peu parler de ses prouesses, car les joueurs de sa force ne se rencontrent pas dans tous les pays.

Qu'il veuille accepter nos meilleurs souhaits pour une heureuse traversée et un prompt retour. Pour faire plaisir à leurs anciens amis les frères Dion ont joué ensemble une partie caramlepilage de 750 points, dans laquelle Joseph est demeuré vainqueur. Les salles Chawick ont ressenti un effet salutaire de cette visite.

Le tournoi qui est commencé dans ces salles, promet d'être intéressant. Des joueurs des différentes parties de la Puissance sont inscrits sur la liste des concurrents.

On croit cependant que les billardistes de Montréal, sortiront victorieux de la lutte.

Une course de Yachts a eu lieu à Québec ces jours derniers entre le *Shnnaon* et le *Gauntlet*.

Ce dernier est arrivé au but une minute avant son antagoniste, obtenant ainsi une supériorité depuis longtemps disputée. Le propriétaire du *Gauntlet* a vendu son yacht immédiatement après la course à un Américain de New-York.

Le jeu de crosse perd évidemment de son prestige.

Presque plus de parties contestées, et guère d'intérêt dans celles qui ont déjà eu lieu. Il faut cependant faire une exception pour celle qui s'est jouée samedi dernier entre le « Shamrock » et les Indiens de Caughnawaga.

Les joueurs du « Shamrock, » ont montré beaucoup d'habileté comme à l'ordinaire, mais nous ne saurions en dire autant des Sauvages qui se sont montrés d'une faiblesse ou d'une complaisance désespérante.

Le « Shamrock » a gagné trois parties consécutives, mais les profits en faveur d'une œuvre charitable seront légers car la foule n'était peu nombreuse.

## HISTOIRE D'UN TIGRE.

PAR L'ABBÉ DE SAVIGNY.

Une nombreuse réunion a coutume de se grouper chaque jour autour des tables de la taverne anglaise d'Arowsmith, située à Paris, rue Neuve Saint-Marc.

Parmi ces habitués, beaucoup d'artistes français, convertis à la cuisine britannique, font honneur au rosbif, que, par un échange de procédés, les naturels de la Grande-Bretagne arrosent de nombreuses libations de vins de France.

Plus d'une fois, la conversation avait roulé sur les intarissables questions de rivalités internationales : plus d'une fois, les naturels des bords de la Seine avaient lâché cette épithète sacramentelle : *la perfide Albion...* et plus d'une fois John Bull, appelant flegmatiquement à son aide l'épigramme, avait riposté par une de ces croquades si populaires en Angleterre, qui personnifient le peuple français dans un perruquier gascon, orné de fausses moustaches et vêtu de faux-cols, de jabots et de manchettes en papier ; ou bien encore, le travestissant en croquemitaine, en mangeur de peuples, ayant une indigestion des pays qu'il a conquis et qu'il est obligé de... restituer.

Plus d'une rixe sérieuse avait eu lieu ; la boxe et le duel avaient plus d'une fois servi d'intermède au ragout. Dans le but d'une pacification durable, on venait enfin de mettre à l'index les questions brûlantes d'amour propre national, et on était tombé d'accord unanimement, d'alimenter à l'avenir la conversation de tout autre propos, sous peine d'un grog général au genièvre, payé par le délinquant.

Il arriva qu'au mois de septembre, la table de la taverne fut tout à coup envahie par une bande d'amateurs de chasse : c'était précisément à l'époque où le préfet de police de la capitale autorise le meurtre du lapin et de la perdrix qui ont leur domicile dans les limites de sa juridiction.

On avait apprécié l'art avec lequel l'hôtelier anglais savait cuire à point le train de derrière d'un lièvre, et, chaque jour les Robins-des-bois de la banlieue fournissaient des victimes à sa broche. Bientôt les chasseurs, gens à la langue aussi agile qu'au pied léger, se mirent à raconter à qui mieux mieux les exploits de leur vie incidentée. Dieu sait ce que leur imagination enfanta de faits surhumains.

D'abord on commença par le récit de la chasse au gibier du terroir natal... puis on s'éleva jusqu'à la chasse pyrénéenne ou alpine ; on poursuivit sans laisser la table, le chamois et l'izard à travers les précipices, on les attrapait à la course. Un convive avait tué assez d'ours pour coiffer une compagnie de garde nationale. Un autre raconta comment, avec un fusil Lefauchaux, il avait contraint une lice et ses quatre marcassins à danser devant lui, et en mesure, un galop Mulsard.

De tous les chasseurs... un seul était silencieux ; il se nommait M. Robert. C'était un vieillard presque sexagénaire, dont le regard était narquois et l'expression de figure insouciant. Il passait pour avoir une existence aventureuse, mais rarement il abordait le chapitre de ses souvenirs.

—Et à vous, monsieur Robert, n'est-il pas arrivé quelque événement extraordinaire dans vos chasses ? dit un commensal, un jour que la causerie avait été plus animée que de coutume.

—Oh!... oh!... fit le vieillard, sans paraître avoir mémoire d'aucun fait curieux... Puis, comme si le souvenir lui revenait, sa tête se releva... son regard brilla d'une flamme su-

Un Gascon, grand mangeur, et brouillé avec le dieu des richesses, faisait cette prière ;

Grand Dieu ! daigne augmenter mon bien et mon crédit  
Ou retrancher mon appétit.

bite... une expression de terreur, qui fit croire un moment à un malaise qu'il éprouvait, se manifesta sur sa figure. Ce n'est rien, messieurs, dit-il aux personnes qui voulaient le secourir, ce n'est rien... c'est un souvenir... qui date depuis trente années; de mes veines, il passera tout à l'heure dans les vôtres. La pensée seule des événements que je vais raconter, fait dresser douloureusement le peu de cheveux qui me sont restés sur la tête.

Un des acteurs de l'aventure que je vais vous dire et dans laquelle j'ai joué un rôle principal, appartenait à la nation anglaise; ainsi, messieurs, chacun ici aura le droit de frémir exclusivement pour son compatriote.

Je commence.

Vers l'an de grâce 1814, je fis connaissance du capitaine Mac-Clenchen, de l'armée du Bengale. Un long séjour dans quelques parties peu salubres de l'Inde avait détruit la santé de cet officier, et il avait obtenu de résider quelque temps au Cap, dont le climat devait lui être favorable. Ce fut là que commença avec le capitaine Mac-Clenchen une liaison qui plus tard devint une amitié dévouée. Quand le temps du congé du capitaine fut expiré et que sa convalescence lui permit de retourner à ses drapeaux, il m'arracha une demi-promesse de l'accompagner à Calcutta, la  *cité des palais* , comme la nomment ses habitants, et de là à Pollyhagabad où un de mes parents se livrait à la culture de l'indigo.

Avant de pousser plus avant, messieurs, dit M. Robert, il est convenable que je vous donne quelques détails plus précis sur mon ami le capitaine Mac-Clenchen, car ce n'était pas un homme ordinaire, quoique à l'époque dont je vous parle il ne fut plus que l'ombre de lui-même; il avait les symptômes de la décadence physique de l'athlète, avec le teint basané de l'Indien et son laisser-aller dans la démarche; ce corps, qui ne brillait plus comme il avait brillé quelques années auparavant, par la grâce et les signes de la force, était comme ces édifices bien construits dont le temps peut emporter quelques ornements, mais dont il est encore obligé de respecter la masse. Le capitaine Mac-Clenchen, tel pris, était encore un homme d'une force et d'une agilité peu communes. Sa renommée était grande à la guerre et à la chasse. Quoique la modestie l'empêchât de révéler ses exploits, j'en sais quelques-uns que je mettrais au défi les plus braves et les plus entreprenants de tenter.

Par exemple un de ses passe-temps ordinaires était de suivre la trace des éléphants sauvages. Il les excitait, et, au paroxysme de leur furie, il se présentait à eux et leur arrachait avec sang froid des poils de la queue.

Ce fait, Messieurs, continue le narrateur, ne peut être mis en doute par quiconque a connu le courage méthodique de mon ami, et, s'il est besoin de vous donner un autre exemple de son flegme, je vous dirai qu'à la fameuse défense de la citadelle de Hogungher, ou quelque nom à peu près semblable, on vit le capitaine se tenir sur une pièce de vingt quatre hors de service et donner des ordres à des canonniers, en leur désignant avec l'index les positions sur lesquelles il fallait faire feu. A peine avait-il fait le geste, un boulet siffla et emporta le doigt étendu. Le capitaine Mac-Clenchen, sans paraître ému, voulant continuer la démonstration aux soldats, lève le doigt majeur et le place dans la direction du feu. Une balle frappe et emporte ce second doigt. « Je leur en donnerais bien un troisième, dit le capitaine en riant, mais ils l'emporteraient encore et ça me gênerait pour prendre du tabac. » Et il descend en riant.

Voilà l'homme, Messieurs, que je devais vous faire connaître avant de pousser plus avant dans les détails de mon histoire.

Maintenant nous allons marcher à grands pas dans les événements.

Après une traversée assez ennuyeuse, nous parvinmes à l'embouchure de la rivière Honghly, et soit par l'absence de marée ou par tout autre chose qui manquait, nous fumes obligés de mouiller. C'est une douce et bonne chose que le mouillage pour un être de ma nature, qui n'a pas un goût natif pour le séjour du vaisseau. La seule pensée de fouler la terre donne une joie indicible, le sol le plus aride devient un paradis, le roc le plus dur a sous les pieds l'élasticité du velour. Avec quel empressement je demandai à mon ami de m'accompagner à terre! avec quelle joie j'entendis son adhésion à mon offre! La côte n'avait rien de pittoresque et d'engageant: c'était une immense plaine stérile et sablonneuse: mais mon imagination la couvrait d'arbres ombragés, la tapisait de gazons verts comme l'émeraude, la peuplait d'oiseaux au riche plumage et aux chants joyeux.

Le grand canot fut mis à la mer pour aller faire de l'eau: le capitaine Mac-Clenchen et moi, après nous être munis de provisions copieuses, nous escortâmes jusqu'au rivage les futailles vides qu'on envoyait se remplir. Il arriva qu'une d'elle se défonça et fut abandonnée à terre par les matelots.

Moi, je donnais à mes jambes toute la latitude d'exercices qu'elles voulurent bien prendre, et quand la lassitude commença à se faire sentir et que l'appétit sonna l'heure du repas, mon ami le capitaine et moi cherchâmes un site convenable à notre collation... mais pas un arbre ne nous offrait son ombre.

Le capitaine avisa la futaille vide., nous la roulâmes à l'endroit qui nous parut le plus propice, elle nous servit à la fois d'abri et de divan, et, protégés par son ombre, nous procédâmes aux apprêts du festin.

Déjà la volaille froide avait reçu un grand échec, le jambon volait par tranches sous la lame du couteau, nous arrosions le tout d'un vin exquis, dont les douces vapeurs ramenaient à notre esprit le souvenir du pays, la mémoire des affections lointaines... Nous avons chacun porté des toasts aux amis, à la famille... Après avoir épuisé la liste des parents, nous cherchions à qui porter la santé... le capitaine venait de découvrir, au fond de l'Écosse, un arrière-petit-cousin auquel il n'avait jamais pensé avant son voyage, nous allions boire à l'arrière-petit-cousin du capitaine Mac-Clenchen lorsque...

Oh! ici, Messieurs, dit M. Robert, il faut que je fasse une pause... Il y a trente ans que j'ai entendu le cri que je vais vous dire... et il est là... toujours là... présent; j'en ai dans les oreilles l'affreux rythme, l'inférieure gamme.. il n'y a pas de mots pour rendre cela, pas de phrases pour traduire ce bruit... Ouf! le frisson me court encore... dix mille diables, ronflant, grognant sourdement à trois pas... Qui pourrait l'oublier après l'avoir entendu?... qui pourrait sans l'avoir entendu, le comprendre?...

Le capitaine Mac-Clenchen domina assez son émotion par me crier: Regardez, Robert; par Dieu! prenez garde.

(A continuer.)

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS

Librairie-Imprimerie-Reliure

PAPETERIE ET FABRIQUE DE LIVRES BLANCS

237 ET 239 RUE ST-PAUL ET 20 RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

### Librairie

On trouvera toujours à la Librairie de MM. Beauchemin & Valois un choix nombreux et varié d'ouvrages à l'usage du Clergé et des Communautés Religieuses, tels que Livres de Théologie, Sermonnaires, Catéchismes, Méditations, Livres de piété, etc., ainsi qu'un bon assortiment de Livres de Littérature, de Droit, de Médecine, etc., et tous les Classiques Français, Anglais, Latins et Grecs en usage dans les Ecoles, les Académies, les Pensionnats et les Collèges.

Toute importation de Livres que l'on voudra bien confier à MM. Beauchemin & Valois sera exécutée ponctuellement, avec promptitude et à des conditions libérales.

### Imprimerie.

Dans le désir de rendre leur établissement aussi complet que possible, et de satisfaire à toutes les exigences du public, MM. Beauchemin & Valois viennent de faire l'acquisition de presses perfectionnées et d'un matériel très-considérable d'imprimerie. Ils se sont assuré les services d'ouvriers habiles, et ils se chargent d'impressions de tous genres, telles que LIVRES, BROCHURES, FACTUMS, BLANCS pour les Cours, les Avocats, les Notaires, etc., PLACARDS de toute grandeur, CIRCULAIRES de toutes sortes, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, etc., etc.

### Reliure.

Comme par le passé MM. Beauchemin & Valois se chargent, à des conditions faciles, de toute espèce de RELIURES, depuis la reliure la plus commune jusqu'à la reliure la plus riche. Ils n'emploient dans leurs ateliers que les meilleurs ouvriers. Pour ce qui est de la solidité, de l'élégance et de la supériorité des ouvrages qui sortent de leur établissement, l'expérience de vingt et quelques années est là pour l'attester.

### Livres Blancs.

Leur assortiment de Livres Blancs est toujours très-complet, et toutes les commandes pour ces sortes de Livres, sont exécutées promptement et à des prix modérés. Les Livres Blancs de MM. Beauchemin & Valois sont renommés pour leur solidité et leur longue durée.

MM. les REGISTRATEURS trouveront constamment à la Librairie Beauchemin & Valois, tous les LIVRES en usage dans leurs BUREAUX, tels que REGISTRES, LIVRES DE MINUTES, INDEX AUX NOMS, etc.

### Papeterie et Fournitures d'Ecoles et de Bureaux.

En fait de PAPETERIE et de FOURNITURE D'ECOLES et de BUREAUX, leur magasin est des mieux fournis, et leurs prix défient toute concurrence.

MM. les Marchands de la campagne trouveront constamment à cette maison, tout ce qu'ils peuvent désirer en fait de Livres et Fournitures d'Ecoles, Livres de Prières, Tapisserie, Cartes à jouer, Porte-monnaie, Papier à envelopper Savons et articles de toilette, Brosses de toute sorte, etc., etc.

N. B.—Pour tout ce qui concerne l'Imprimerie et la Reliure, s'adresser à la maison de la Rue St-Paul ou au No 20, Rue St-Gabriel; pour tout le reste, s'adresser aux Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

Montréal, 28 Juillet 1870.

**LES AMERS**  
DE  
**M. DEPATI.**  
No. 363, Rue St. Laurent.



Je soussigné, certifie que depuis plusieurs années souffrais d'un<sup>e</sup> affection de cœur des douleurs très vives se faisaient sentir à la région du cœur, et des envies de vomir se répétaient très souvent sans pouvoir rien évacuer, surtout la nuit jusqu'à vingt et trente fois. Dans ces moments il m'était presque impossible de parler, et j'étais d'une faiblesse telle qu'il m'était impossible de marcher seul. Souvent j'ai pensé que c'en était fait de moi.

Un jour que je relisais les journaux en cherchant quelques secours à ma maladie, je remarquai le certificat de M. Chartrand N. P. concernant les AMERS de M. DEPATI. Comme je connaissais déjà M. Chartrand, je résolus de m'informer à lui de ce remède si extraordinaire, d'après ses recommandations je pris partie de faire usage des Amers de M. Dépati. Après l'usage de deux bouteilles seulement je trouvai un tel changement chez moi, que j'en suis tout émerveillé. J'ai repris mon appétit, ainsi que mon sommeil, et je ne ressens aucune douleur maintenant à la région du cœur, et le vomissement est entièrement disparu.

Je puis recommander les Amers de Mr. Dépati comme un remède très efficace, pour ceux qui sont atteints de la maladie de Cœur.

H. S. BEAUDRY  
Emp. du Gouvern.

Je, soussigné, certifie que depuis longtemps je me suis trouvé attaqué de consommation; voilà à peu près quatre ans je me suis fait soigner par plusieurs médecins et je n'ai jamais obtenu aucun soulagement. Je n'avais point d'appétit, j'éprouvais toujours de gros mal de tête, presque toujours envie de vomir. Après avoir pris trois ou quatre bouteilles des Amers de Monsieur Dépati, je me suis senti un grand soulagement; après en avoir pris pendant trois ou quatre semaines je me suis trouvé parfaitement guéri.

Je recommande bien les Amers de Monsieur Dépati aux personnes qui souffrent de la même maladie que moi.

PIERRE BEAUCHAMP  
Rue Hyppolite

Je, soussigné, certifie que je suis tombé en consommation il y a à peu près un an. Je demeure à la campagne, à la Longue-Pointe. Je me suis fait soigner par tous les médecins de la place: ils me disaient que j'étais en consommation, mais ils ne pouvaient pas me faire de bien. J'ai vu sur les journaux qu'il y avait un Monsieur Dépati à Montréal qui soignait pour cette maladie. Je me suis donné la peine de venir le voir. J'avais toujours mal à la tête, je ne pouvais pas garder mes vivres et je ne pouvais pas voir jour à mes occupations. Après avoir pris des Amers de Monsieur Dépati pendant trois ou quatre semaines, je m'en suis retourné chez nous avec une provision de ce remède dans l'espérance de me guérir parfaitement.

Je ne puis pas vous recommander assez les Amers de Monsieur Dépati, ils sont d'une efficacité prodigieuse.

Mme. ANTOINE MONETTE

Je certifie que depuis au-delà huit à neuf mois je toussais extraordinairement, j'avais souvent des envies de vomir et ce que j'expectorais se détachait avec peine et était très visqueux. J'avais presque complètement perdu l'appétit. J'étais devenu si faible que c'était avec beaucoup de difficulté que je remplissais mes occupations ordinaires, mes jambes pouvaient à peine me

supporter, j'éprouvais une douleur continue à la tête; ce qui me rendait insouffrant surtout lorsque je toussais, je sentais de grandes douleurs dans le bas-ventre et il se faisait dans ma poitrine un bruit semblable au râle, je fatiguais beaucoup en parlant. Je crus réellement que je tombais en consommation. Je consultai plusieurs médecins. Ils me donnaient des remèdes pour me soulager seulement, mais aucun ne soulageait.

Depuis un mois que je prends des Amers de M. Dépati je suis parfaitement bien, j'ai un excellent appétit, mes forces sont revenues. Je certifie que je suis comme à l'âge de quinze ans.

Je recommande particulièrement les Amers de M. Dépati, je leur suis redevable de ma santé.

Mme. JOSEPH SANSOUCI  
Rue St. Charles Borromé No. 219.

Je certifie que depuis plusieurs années j'étais bien faible, j'avais presque toujours mal dans le dos et à l'estomac j'avais toujours des points de côté; à peine si j'étais capable de marcher pour vaquer à mes occupations. Depuis une quinzaine de jours je prends des Amers de M. Dépati, j suis parfaitement guéri, je ne me sens plus aucun mal. Je suis bien redevable de ma santé à M. Dépati.

Je recommande bien aux personnes qui souffrent de la même maladie d'aller consulter M. Dépati.

LAURENT MILLETTE.

Je certifie que depuis au-delà de deux ans que j'étais bien malade d'une maladie de cœur qui me faisait souffrir beaucoup, j'ai employé plusieurs médecins, et aucun n'a pu me donner du soulagement. Je suis allé consulter M. Dépati, Après avoir pris six bouteilles je me suis trouvé parfaitement bien. Je suis bien redevable de ma santé à ces Amers. Toutes les personnes qui souffrent de la même maladie que moi devraient aller voir M. Dépati.

Mme POIRIER, Tanner, des Rollands.

**Guide des Voyageurs.**

**Heures du Depart des Chemins de fer et des Bateaux a Vapeur de Montreal.**

**CHEMIN de FER le GRAND-TRONC**

Express du matin en destination pour Toronto et de là à Sarnia et au Détroit ..... 9.00 A. M.  
Trains d'accommodation pour Toronto et les stations intermédiaires..... 6.00 A. M.  
Train d'accommodation pour Brockville et les stations intermédiaires. 5.00 P. M.  
Express de nuit pour l'Ouest..... 9.00 P. M.  
Train d'accommodation pour Island Pond..... 7.00 A. M.  
Express de Champlain ..... 4.00 A. M.  
Trains des Malles pour Island Pond.. 2.00 P. M.  
Express de nuit pour Québec et Portland ..... 10.30 P. M.  
Express pour New-York et Boston... 3.45 P. M.  
Express pour Nex-York et Boston.... 9.00 A. M.

Les passagers en destination pour Halifax ou Yoarmouth laissent Montréal tous les Vendredis par l'Express de nuit pour Portland.

Les passagers pour St. Jean, Nouveau-Brunswick laissent Montréal tous les Mercredis et Samedis par l'Express de nuit pour Portland.

Les heures du départ des Trains de Montréal pour Lachine sont comme suit: 7 a. m. 9 a. m. 12 midi. 3 p. m. 5 p. m. et 6.15 p. m.

De Lachine à Montréal: 8 a. m. 10 a. m. 1 p. m. 3.30 p. m. 5.30 p. m. et 7.00 p. m.

Le Train de 3 p. m. partant de Montréal se rend directement à Plattsburgh.

**Compagnie de Navigation Canadienne.**

Les bateaux à vapeur en destination pour Kingston, Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires laissent, le Bassin du Canal Lachine tous les matins à neuf heures.

Les passagers laissant Montréal pour se rendre par le train de midi à Lachine, peuvent prendre le bateau à vapeur à cet endroit, s'ils désirent s'éviter le trouble de passer dans les Canaux, ils n'ont qu'à prendre le Train d'accommodation du West à 5 heures P. M. afin de rencontrer le bateau à Cornwall.

**Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.**

Les passagers se rendant par eau à Ottawa doivent prendre le Train pour Lachine à 7 h du matin.

Le *Prince of Wales*, les y attend au quai.

**Compagnie du Richelieu.**

Les bateaux à vapeur le *Québec* et le *Montréal*, laissent leur quai, en face de la Place Jacques-Cartier tous les soirs à 7 h. P. m.

**Compagnie de Navigation de Laplairie.**

Heures du départ.

DE LAPLAIRIE	DE MONTRÉAL.
5.30 a. m.	7 h. a. m.
9.00 a. m.	11 h. a. m.
1.00 p. m.	3.30 p. m.
5.30 p. m.	6.30 p. m.

**Compagnie de Longueuil.**

Heures du départ.

DE LONGUEUIL.	DU PIED-DU-COURANT.
5.00 a. m.	5.30 a. m.

En alternant à toutes les heures dans le même ordre.

Dernier départ.

DE LONGUEUIL.	DU PIED-DU-COURANT.
7.00 p. m.	7.30 p. m.

**Les Dimanches.**

Départ de

LONGUEUIL	DU PIED-DU-COURANT
8.30 a. m.	9.00 a. m.
1.00 p. m.	1.30 p. m.

En alternant ainsi jusqu'à 7 h. du soir de Longueuil, et 7½ h. du Pied-du-Courant.

Tous les MERCREDIS et SAMEDIS un voyage extra aura lieu,

DE LONGUEUIL	DU PIED-DU-COURANT
9.00 p. m.	9.15 p. m.

**A Messieurs les Marchands**

**LISEZ CET AVIS.**

**A VENDRE.**

CONGRESSES PRUNELLE, doubles semelles, pour femmes..... 75 cts.  
BALMORALE do do 75 cts.  
CONGRESSES Doubles, Semelles, pour hommes..... \$1.50

Et une immense quantité, trop longue à énumérer, de diverses sortes de CHAUSSURES que vous trouverez chez le soussigné, fabricant de Chaussures en gros,

No. 300, RUE St-PAUL,  
MONTREAL

C. BOIVIN.



**CORPORATION DE MONTREAL.**

**QUARTIERS.**

**ST-LOUIS ET St-JACQUES.**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété leurs Rôles de Cotisation dans les QUARTIERS ST-LOUIS et ST-JACQUES de cette ville; que copies des dits Rôles ont été confiées à l'un d'entre eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville où elles seront ouvertes à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à VENDREDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT prochain; et que les dits Cotiseurs s'assembleront à leur Bureau susdit, SAMEDI, le CINQUIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour réviser leurs cotisations des biens-fonds inscrits aux dits Rôles de Cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes relativement à telles cotisations des biens-fonds qui pourront leur être soumises.

JAMES C. BEERS,  
JEAN-BTE. ALLARD,  
WILLIAM DOUGLAS,  
P. H. MORIN,  
DAVID BROWN,  
J. T. DILLON,  
COTISEURS.

Hôtel-de-Ville,  
Montréal, 18 Juillet 1871.

**C. FILIATRAULT**  
**MARCHAND DE TABAC**

En Gros et en Détail

**NOS 11 ET 13, PLACE JACQUES-CARTIER,**  
A L'ENSEIGNE DU NEGRE  
**MONTREAL.**

**CIGARES DE LA HAVANE**  
Importés directement.

**BONS MÉLANGES** à des prix extrêmement réduits.  
28 juillet. 1

**LOUIS PLAMONDON,**  
**AGENT**

**D'Immeubles et de Placements**

A TRANSPORTÉ SON BUREAU

**Au No. 21 Rue St-Jacques**

**Coin de la Cote St-Lambert**

En face de MM. Labadie, Notaires.

M. L. PLAMONDON profite de cette occasion pour inviter toutes personnes qui désirent acheter des propriétés de lui faire visite vu qu'il en a une grande quantité en mains qu'il peut disposer à l'avantage des acheteurs; il invite aussi tous ceux qui ont des propriétés à faire vendre de venir le voir, ils y trouveront leur compte.

LES CÉLÈBRES  
**PASTILLES A VERS**



**DE DEVINS**

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

**Elles sont falsifiées. Méfiez-vous!**

Pour faire droit à la réputation méritée des Pastilles à Vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à Vers, couleur de rose, et qui sont marquées "Devins."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR

**DEVINS & BOLTON,**

APOTHECARIES' HALL,

Près le Palais de Justice, Montréal.

**HUILE DE FOIE DE MORUE**



**A L'HYPHOPHOSPHATE DE CHAUX**

Un remède hautement recommandé par la Faculté pour

La Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, la Consommation, la Débilité générale et toutes les Humeurs Scrofuleuses.

MM. DEVINS & BOLTON, en offrant cette élégante préparation à la profession et au public, font remarquer qu'ils ont pu par un nouveau procédé chimique (connu d'eux seuls), qui n'altère en rien les principes actifs de l'huile, réussir à en masquer le goût au point qu'elle peut séjourner sur l'estomac le plus délicat.

**AVIS**—Remarquez que l'article que vous achetez porte la signature de "DEVINS & BOLTON" sur le haut de la bouteille.

Prix:—50 Cents et \$1.00 la bouteille.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR

**DEVINS & BOLTON,**

SALLE D'APOTHIKAIRE,

Près du Palais de Justice, Montréal.

28 juill.

**AUGUSTE COUILLARD,**

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vitres, etc.,

233 & 235, RUE ST-PAUL

Porte voisine de MM. Beauchemin et Valois

MONTREAL

On trouvera à cet établissement, à très-bas prix, un assortiment des plus complets de four-nitures de maisons, ustensiles de cuisine et poêles de toutes sortes.

De plus, une grande quantité de SCIES de moulin de toutes grandeurs et de tous prix, garanties de première qualité.

Les menuisiers et charpentiers de la ville comme de la campagne feront bien de visiter cet établissement avant d'acheter ailleurs, et les marchands qui l'encourageront y trouveront leur profit.

28 juill.

1

**TRUDEL & DeMONTIGNY,**

AVOCATS

NO 182, RUE NOTRE-DAME

28 juill.

1

**ADOLPHE OUIMET, B. C. L.**

AVOCAT

NO 21, RUE ST-VINCENT

28 juill.

1

**LE FRANC-PARLEUR**

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada.

PAR

**A. OUIMET et B. A. TESTARD De MONTIGNY,**

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES.

Abonnement - - - - \$2.00 par année  
Etats-Unis - - - - 2.50 " "  
Par numéro - - - - 5 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an

Envoi par lettres enregistrées ou par ordie sur le bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

5 centins la ligne, 1ère insertion,  
3 " " 2ème "

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangés ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction, devront être adressés au FRANC-PARLEUR ou aux Propriétaires-Rédacteurs, 20, Rue St. Gabriel, Montréal.

Les lettres d'affaires devront être envoyées à G. O. BEAUCHEMIN ET VALOIS, Libraires-Imprimeurs, seuls chargés de l'administration du journal.

LE FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 416 pages, grand in-quarto.

Imprimé par C. O. BEAUCHEMIN ET VALOIS,  
20, rue St Gabriel, Montréal.